

GOUESNOU – EGLISE SAINT-GOUESNOU

Classée Monument Historique
par arrêté le 9 mai 1914

Réalisation de trappes d'accès aux voûtes

Le présent document a pour but la description des travaux à effectuer pour la réalisation de trappes d'accès aux voûtes de la nef et des bas-côtés de l'église Saint-Gouesnou, de part et d'autre de l'arc diaphragme soit 6 trappes.

Les travaux se décomposent en un lot unique :

lot 1 : Charpente

Dont la consistance est :

- La mise en place d'un échafaudage au droit des futurs emplacements des trappes.
- La coupe et la mise en œuvre de 6 trappes, compris fixation de charnières et système de fermeture : 2 dans le bas-côté Nord, 2 dans la nef et 2 dans le bas-côté Sud.
- Accompagnement du technicien des bâtiments de France pour la visite des combles.

Localisation :

Voir plan joint.

Précisions:

Le chantier devra tenir compte des différents services religieux. Il conviendra donc à l'entreprise de se renseigner auprès de la mairie pour se tenir au courant des éventuelles cérémonies. Les normes d'hygiène et de sécurité devront être respectées tout au long du chantier.

Critère d'attribution:

Prix 50% - Réponse technique 50% (Fournir les détails d'exécution, les références sur travaux similaires notamment sur Monuments Historiques, les références et qualifications des différents intervenants, etc)

Visite obligatoire avec le technicien des bâtiments de France.

Pièces jointes :

Planches photos et schémas de principe

Contacts:

Maîtrise d'ouvrage :

Monsieur le Maire de Gouesnou
Monsieur Stéphane Roudaut
1 Place des fusillés
29850 GOUESNOU
tel : 02 98 07 86 90
Fax : 02 98 07 78 47

Assistance à maîtrise d'ouvrage :

STAP 29
Monsieur Sénéchal, AUE-ABF
26 rue Camille Desmoulins
29200 BREST
tel: 02 29 61 22 80
fax : 02 98 46 06 19